

### **Conseil européen de la recherche (ERC)**

Inauguré en février 2007, le **Conseil européen de la recherche (ERC)** vise à financer, à travers des appels à propositions, des projets pionniers dans tous les domaines de la recherche fondamentale.

Après un premier appel à propositions réservé aux jeunes chercheurs, un second appel, intitulé "Chercheurs expérimentés", a été publié le 30 novembre.

La date limite de soumission des propositions est fixée au 18 mars 2008 (à 17h00) pour les projets en sciences humaines et sociales. Il s'agit d'un appel à projets dits «blancs», c'est-à-dire sans thématiques scientifiques prédéfinies.

Aucun critère d'âge ni de nationalité n'est à respecter. En revanche des conditions scientifiques d'éligibilité devraient être prises en considération (par exemple, nombre minimum de publications au cours des dix dernières années). Le chercheur « expérimenté » qui souhaite déposer un projet (seul ou en associant des collègues) devra présenter un dossier en trois parties : 1) une première partie concerne le candidat, notamment son CV et ses réalisations au cours des dix dernières années (publications, ouvrages, participations à des colloques internationaux, prix...); 2) une autre sur le projet scientifique; 3) et enfin, la dernière partie concerne l'environnement de recherche; le chercheur ou son équipe devra être accueilli par une institution située dans un pays de l'Union européenne.

La soumission du dossier se fait par voie électronique uniquement à travers le site EPSS (<https://www.epss-fp7.org/epss/>).

Attention, pendant la période du 30 novembre au 24 décembre 2007, le site de l'EPSS sera indisponible en raison de travaux.

Pour télécharger le dossier de soumission, cliquez sur le lien suivant :

[http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm?fuseaction=UserSite.IdeasDetailsCallPage&call\\_id=113](http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm?fuseaction=UserSite.IdeasDetailsCallPage&call_id=113)